



FRP est le panneau pour murs et plafonds de Panolam Industries. Il est destiné aux installations à fort passage qui doivent être caractérisées par la solidité, des normes exigeantes en matière d'hygiène ainsi que par la résistance à l'humidité, à la moisissure et aux produits chimiques. Il s'agit de la surface résistante à une utilisation intensive et facile à nettoyer dont vous avez besoin pour les locaux d'entretien et les zones de service. Disponibles dans un vaste choix de couleurs, les panneaux FRP s'adaptent facilement à tout style d'intérieur. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site Web à l'adresse www.panolam.com ou appelez le 866-925-4377.

SECTION 066400 PANNEAUX EN PLASTIQUE (panneaux en plastique renforcés de fibres de verre)

SECTION 097700 SURFAÇAGE MURAL PARTICULIER (panneaux en plastique renforcés de fibres de verre)

PARTIE 1 - GÉNÉRAL

1.1 RÉSUMÉ

- A. Fournir des panneaux en plastique renforcés de fibres de verre (FRP) pour des applications pour murs {et plafonds}.
- B. Sections connexes : se coordonner avec le travail des autres sections, dont ce qui suit :
 - 1. Section 092900 – Plaque de plâtre.
 - 2. Section 096513 – Base résiliente.

1.2 TRANSMISSIONS

- A. Données de produits : transmettre la documentation du fabricant, dont les caractéristiques, les articles connexes et les restrictions des produits.
- B. Échantillons de sélection : transmettre des échantillons de couleur et de finition si cela est demandé par l'architecte.
- C. Échantillons de vérification : transmettre des échantillons de certains matériaux indiqués afin de vérifier la couleur et la finition.
- D. Certifications et normes du secteur : transmettre un exemplaire des documents indiquant la conformité.

1.3 ASSURANCE QUALITÉ

- A. Fabricant : 5 ans d'expérience minimum dans la fabrication de produits similaires.

1.4 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANIPULATION

- A. Livrer les matériaux et des produits conditionnés étiquetés par l'entreprise et non ouverts. Entreposer et manipuler en suivant strictement les instructions et les recommandations du fabricant.

1.5 GARANTIE

- A. Garantie du fabricant : fournir la garantie standard du fabricant contre des défauts de fabrication.

PARTIE 2 - PRODUITS

2.1 PANNEAUX EN PLASTIQUE RENFORCÉS DE FIBRES DE VERRE

- A. Fabricant : Panolam FRP par Panolam Industries International, Inc., 20 Progress Drive, Shelton, CT 06484. Tél : 877-726-6526, Fax : 203-225-0050. Web : www.panolam.com. Les panneaux doivent être conformes avec

ce qui suit :

1. Collection Classic : couleur {blanc}{ivoire}{amande}{beige}{argenté}{gris}{noir}.
2. Collection Pioneer : couleur {taupe}{sauge}{ciel}.
3. Texture de surface : {lisse}{irrégulière.}
4. Résistance au feu, norme ASTM E 84 : {catégorie A.}{catégorie C.}
5. Durabilité, qualité de l'air intérieur : certification GREENGUARD Gold.
6. Épaisseur : {0,090 pouce. (2,3 mm)}{0,075 pouce. (1,9 mm)}
7. Dureté Barcol, norme ASTM D2583 : 35 (typique).
8. Absorption d'eau, norme ASTM D570 : 0,2 pour cent (typique).
9. Articles connexes : séparations de couleur assortie, coins extérieurs, coins intérieurs, embouts et rivets de fixation.
10. Adhésif : selon les recommandations du fabricant.

PARTIE 3 - EXÉCUTION

3.1 EXAMEN

- A. Vérifier que les substrats sont conformes aux exigences en ce qui concerne les tolérances liées à l'installation et d'autres conditions influençant la performance. Procéder à l'installation uniquement lorsque les conditions non satisfaisantes ont été corrigées.

3.2 INSTALLATION

- A. Installer les produits en suivant strictement les instructions du fabricant et les documents approuvés.
 1. Nettoyer le substrat pour enlever la saleté, la poussière, la cire et autres substances empêchant l'adhérence avant de commencer l'installation.
 2. Installer les panneaux en positionnant le bord inférieur de façon à dégager la partie supérieure de la base résiliente.
 3. Appliquer l'adhésif de façon uniforme sur toute la surface arrière des panneaux, en allant jusqu'au bord (couverture à 100 %) et en utilisant une truelle recommandée par le fabricant de l'adhésif.
 4. Mettre les panneaux FRP en place en laissant environ 1/8 pouce entre les panneaux et 1/4 pouce d'espace en haut et en bas.
 5. Suivez les recommandations relatives à la vitesse de durcissement et à la durée d'application du fabricant d'adhésif.
 6. Appliquer une pression sur l'intégralité de la surface du panneau avec un rouleau de type stratifié, enlevant l'air emprisonné et s'assurant de la bonne adhérence entre les surfaces.

3.3 AJUSTEMENT ET NETTOYAGE

- A. Remettre en place les installations présentant un écart de verticalité et qui ne sont pas alignées avec la structure et des panneaux adjacents.
- B. Nettoyer la surface des panneaux pour enlever les souillures, les taches, la poussière et la saleté en utilisant des chiffons propres et des nettoyeurs, tel qu'indiqué par le fabricant.
- C. Laisser l'installation propre, exempte de résidus et de débris suite au travail relatif à cette section.

FIN DE SECTION